

Le parrainage pour l'insertion : témoignages et démarches



ÉPISODE 9
EN UN COUP D'OEIL...

UNE COLLABORATION

À RETENIR

Le dispositif "parrainage pour l'emploi", encadré par l'instruction ministérielle DGEFP/MIJ/CGET/2016/67 du 8 mars 2016, vise à :

- Faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi.
- Mettre en œuvre un accompagnement bénévole par des professionnels en activité ou retraités.

Il s'agit de renforcer l'égalité des chances en matière d'insertion professionnelle par un accompagnement personnalisé et individualisé.

Les parrains se mobilisent, en lien avec des structures partenaires référencées auprès de la DREETS (appel à proposition), pour rapprocher du monde de l'entreprise les personnes éligibles au dispositif (jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville, public exposé à des discriminations, demandeurs d'emploi de longue ou très longue durée, primo-arrivants avec un niveau de maîtrise suffisant du français, personnes en situation de handicap...).

La DREETS BFC finance et pilote le dispositif en lien avec le CARIF-OREF EMFOR qui anime le réseau régional du parrainage.

REPLAY DE LA VIDÉO

Dans ce replay, (re)découvrez les 2 témoignages de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat BFC qui montrent la simplicité de ce dispositif, son utilité et son efficacité en termes de résultats.



Épisode 9

LIENS UTILES

alexis.boyon@dreets.gouv.fr

pour les questions en lien avec l'appel à propositions "Parrainage 2023" en BFC

CHIFFRES 2023

EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



structures porteuses.



Un objectif **1474** de parrainages en BFC (30000 au national).



PARRAINAGE / MENTORAT, QUELLES DIFFÉRENCES ?

| | PARRAINAGE | MENTORAT |
|------------------------------|---|---|
| Cible | Jeunes à partir de 16 ans et adultes de + de 26 ans En recherche d'emploi, bénéficiaires du RSA, résidents des QPV/ZRR, en situation de handicap, en situation de créer leur projet d'entreprises et +. | Jeunes de 6 à 30 ans Niveau élémentaire, collégiens, lycéens, étudiants, en recherche d'emploi, déscolarisés, en situation de créer leur projet d'entreprise. |
| Intervention | Accès et maintien dans l'emploi, entrepreneuriat | Soutien scolaire, orientation, insertion professionnelle, entrepreneuriat |
| Parrains / Mentors | Actifs en activité, de préférence, entrepreneurs En 2021 : 13 278 parrains et marraines dont 80% sont en activité | Lycéens, étudiants, service civique, demandeurs d'emploi, actifs en activité, retraités et entrepreneurs |
| Modalités & durée | Principe : en présentiel Relation individuelle Durée préconisée de 6 semaines mini. et 6 mois max. Volume : 10 mini. en 2023 en BFC | Présentiel et distanciel, individuel et collectif De 6 mois mini. à plus d'1 an (en tenant compte de l'année scolaire) Volume : 1 000 mini. / projet En 2021 : 46% de rencontres physiques, 10% de rencontres à distance et 44% de rencontres hybrides. |
| Pilotage | Dispositif régionalisé : pilotage par les DREETS en région | Dispositif national piloté par la DJEPVA (Éducation nationale) |
| Candidature | Appels à proposition (AAP) régionaux annuels diffusés par les DREETS Conventionnement | Conventionnement avec la DJEPVA Volume : de 100 à 20 000 dans le cadre de l'AAP 2021 En 2021, 3 associations lauréates "mentorent" à elles seules 53 300 mentorés. |
| Animation | Animation régionale du parrainage | Collectif Mentorat au niveau national |

LES PLUS-VALUES DU PARRAINAGE VUES PAR LES ACTEURS DU DISPOSITIF

Être marraine ou parrain, c'est quoi ? Être filleul(e), ça m'apporte quoi ?

Un accompagnement protéiforme qui redonne confiance et permet de sécuriser le parcours.

Un réseau d'acteurs engagés avec des parrains de différents environnements professionnels très disponibles.

Un appui complémentaire à d'autres dispositifs.